



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales</p> <p>19 avenue du Maine 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service</p> <p>DGER/MAPAT/2019-155</p> <p>20/02/2019</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 10/05/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : formation en 2019 des équipes pédagogiques suite à la rénovation du baccalauréat technologique "Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)".

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

EPLEFPA

ENSFEA

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Résumé : note d'information sur l'organisation en 2019 d'une formation pour les équipes pédagogiques suite à la rénovation du baccalauréat technologique "Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)".

Le baccalauréat technologique «Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)» rénové entre en vigueur à la rentrée scolaire 2019 dans les classes de première.

Un dispositif d'accompagnement des équipes de direction et des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés préparant au baccalauréat STAV est mis en place.

Il comprend quatre actions différentes :

- **en avril et mai 2019, des sessions institutionnelles de lancement (SIL)** de la rénovation : destinées aux directeurs adjoints et aux enseignants coordonnateurs, **elles sont l'objet de la présente note** ;
- à partir du mois de décembre 2019, des **actions d'accompagnement thématique (AAT)** proposées en inter région à destination des enseignants intervenant en baccalauréat STAV. L'objectif de ces sessions est d'aider les équipes à appréhender les changements induits par la rénovation du baccalauréat STAV dans les domaines de la formation et de l'évaluation et à accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves aux épreuves (*Note de service à venir*) ;
- une **formation à destination des présidents et présidents adjoints de jury** (*Note de service à venir*) ;
- des **documents à disposition des équipes mis en ligne sur Chlorofil**: un espace permettant de recueillir les questions des équipes sera mis en place au printemps 2019 sur Chlorofil dans l'espace «Ressources d'aide à la mise en œuvre des diplômes». Ces questions permettront d'alimenter une «Foire aux questions (FAQ)» déposée ensuite sur Chlorofil, et de nourrir la construction des sessions à destination des enseignants (AAT).

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette action de formation comprend quatre sessions qui auront lieu en avril et mai 2019.

1.1. Objectifs

L'objectif de ces sessions de formation est d'aider les équipes à comprendre le sens de la rénovation et à s'approprier le nouveau référentiel de diplôme.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation un directeur adjoint et un enseignant coordonnateur par établissement d'enseignement public et privé préparant au baccalauréat STAV.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements après la session.

1.3. Programme

Cette action de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Elle est co-animée par des formateurs de l'ENSFEA et des inspecteurs pédagogiques.

Le programme de ces journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
1 ^{ère} 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h00-18h00	Plénière	<ul style="list-style-type: none">• Présentation de la rénovation et de ses évolutions, principaux enjeux• Référentiel de diplôme• Grilles horaires• Présentation du dispositif d'accompagnement
2 ^{ème} 1/2 journée MATIN 08h30-12h30	Atelier	Mise en œuvre de la rénovation : difficultés, leviers, ressources Identification des difficultés et des leviers pour la mise en œuvre de la rénovation du diplôme Pistes pour la construction de scénarios de mise en œuvre de la rénovation adaptés à l'établissement et à son contexte Organisation et animation du travail en équipe
3 ^{ème} 1/2 journée APRÈS-MIDI 14h00-16h00	Plénière	<ul style="list-style-type: none">• Restitution et synthèse des travaux en atelier• Apports complémentaires• Réponses aux questions

*Les documents relatifs au baccalauréat STAV sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants des sessions d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont des sessions de formation, de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels et de se munir des documents imprimés lors des sessions.*

2. DATES ET LIEU DE FORMATION

Les sessions se dérouleront :

- pour les établissements des régions : *Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France, Hauts-de-France et Grand-Est*

du lundi 1^{er} avril à 13h30 au mardi 2 avril 2019 à 16h00
à ESPÉ site de Molitor
10 rue Molitor
75016 PARIS

Code action session 530784/1
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 7 mars 2019

- pour les établissements des régions : *Occitanie et Nouvelle-Aquitaine*

du mardi 9 avril à 13h30 au mercredi 10 avril 2019 à 16h00
à l'ENSFEA Toulouse
2 route de Narbonne
31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

Code action session 530784/2
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 7 mars 2019

- pour les établissements des régions : *Normandie, Bretagne, Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire*

du lundi 6 mai à 13h30 au mardi 7 mai 2019 à 16h00

à

lieu déterminé ultérieurement

Code action session 530784/3

Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 mars 2019

- pour les établissements des régions : *Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse*

du jeudi 9 mai à 13h30 au vendredi 10 mai 2019 à 16h00

Site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon

Cité administrative de la Part-Dieu – Bâtiment B

165 rue Garibaldi

69003 LYON

Code action session 530784/4

Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 22 mars 2019

Les directeurs adjoints et coordonnateurs des établissements des *DOM-COM* peuvent venir à la session de leur choix.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1 Pour les agents disposant d'un code SAFO, et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2018

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/> ou cf. **Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/gestion-et-suivi-safo/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENSFEA, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, **ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2018**

L'agent doit :

- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur <http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/> ou cf. **Annexe 2**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 3**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNMFREO.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@educagri.fr avant la date limite d'inscription.

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

Le chef de la mission de l'appui au pilotage
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER



Demande d'inscription à une action de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :		Prénom :	
Courriel agent :		Tél :	
Fonction(s) exercée(s) :		Catégorie : A B C	
Code agent SAFO ②:		et /ou Code agent EPICEA ②:	
Direction ou EPL d'affectation :			
Établissement d'exercice :			
Service :			
Adresse administrative :		Tel :	
Courriel institutionnel :			
Agent d'EPL	Autre agent ministère de l'agriculture	Agent ministère de l'écologie	Autre

Code Action :	Action SAFO Action EPICEA		
Titre de l'action :			
Structure organisatrice de l'action :			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

T1 Adaptation immédiate au poste de travail	FS Formation statutaire	BC Bilan de compétence
T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	PEC Préparation aux concours	PP Période de professionnalisation
T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)	VAE Validation des acquis d'expérience	

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF) auprès du service des Ressources Humaines : Oui Non (le CPF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF ③

Fait à	Le	Signature de l'agent
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>		

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :	Nom :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/> Motif :
Nom, Signature et cachet	Courriel :	Nom, Signature et cachet
Date :	Téléphone :	Date :
	Signature	
	Date :	

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du ministère.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation



Fiche de : **Création d'un agent dans l'outil SAFO**
Mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO

(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO ⁽¹⁾ :			
Nom :			
Nom de jeune fille :			
Prénom :			
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe	F M
N° sécurité sociale :	Catégorie :	A B C	Corps :
Adresse Personnelle :			
Mail :			

Région d'affectation actuelle :
Région d'affectation antérieure :
Établissement d'affectation actuel :
Établissement d'exercice actuel :
Adresse ⁽²⁾ :
Mail institutionnel ⁽²⁾ :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :

Agent travaillant en EPLEFPA	Agent hors EPLEFPA
Titulaire	Enseignement agricole supérieur public
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	MAA : administration centrale, établissements publics
Contractuel sur budget d'établissement	MAA : services déconcentrés
Agent sous contrat de collectivité (TOSS...)	Enseignement agricole privé
Agent de droit privé (salariés d'exploitation...)	Education nationale
Stagiaire ENFA	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité...)
Autre (contrats aidés...)	⁽³⁾

Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels		Statut handicapé (MDPH) :	Oui	Non
Personnel de direction	Personnel d'éducation et de surveillance			
Personnel administratif				
Personnel d'enseignement	Personnel TOSS			

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé ⁽⁴⁾				
<i>Exemple</i>	5	<i>Licence</i>		
Discipline(s) enseignées ⁽⁴⁾				
<i>Exemple discipline(s) enseignée(s)</i>	13			
Niveau(x) d'enseignement ⁽⁴⁾				
<i>Exemple niveau(x) d'enseignement</i>	1	4	5	

¹ En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

² L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

³ Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé www.safo.chlorofil.fr

⁴ Voir nomenclature ci-après

<u>Diplômes (1)</u>	<u>Discipline enseignée (2)</u>	<u>Niveau d'enseignement (3)</u>
Niveau I	1 Agroalimentaire	1 BTSA
1 Ingénieur, Master	2 Agroéquipements	2 Prépa grandes écoles
2 DEA, DESS	3 Agronomie	3 CS niveau 3
16 Doctorat	4 Aménagement de l'espace	4 Bac général
18 Autre diplôme niveau 1	5 Biologie animale/zootechnie	5 Bac technologique
Niveau II	6 Biochimie	6 BTA
4 Maîtrise	7 Biotechnologies	7 Bac professionnel
5 Licence	8 Bureautique	8 CS niveau 4
19 Autre diplôme niveau 2	9 Biologie végétale/phytotechnie	10 BP
Niveau III	10 Comptabilité	11 BEPA
7 BTS(A)	11 Documentation	12 CS niveau 5
8 DUT, DEUG, DEUST	12 Écologie	14 4ème 3ème
20 Autre diplôme niveau 3	13 Économie	
Niveau IV	14 Économie sociale	
11 BAC	15 EPS	
12 BTA	16 ESC	
37 BP	17 Français	
21 Autre diplôme niveau 4	18 Gestion	
Niveau V	19 Histoire géographie	
13 BEP(A)	20 Informatique	
39 BPA	21 Langues	
14 CAP(A)	22 Mathématiques et statistiques	
22 Autre diplôme niveau 5	23 Philosophie	
Autres	24 Productions aquacoles	
46 Non connu	25 Productions forestières	
	26 Productions horticoles	
	27 Sciences biologiques	
	28 Sciences physiques	
	29 Techniques d'expression. et de communication	
	30 Techniques commerciales	
	31 Viticulture œnologie	

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

Etablissements privés
CNEAP, UNREP, UNMFREO

Formation SIL BacTechno STAV - Fiche d'inscription

NOM :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	Mél Établissement (obligatoire) :
Grade :	Adresse :
Mél Professionnel (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

Vous êtes :	Structure organisatrice de l'action : ENSFEA Toulouse
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	Intitulé : Bac Techno STAV
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ESPÉ PARIS
Enseignant <input type="checkbox"/>	Code de l'action (N°SAFO) : 530784/1
Autre <input type="checkbox"/>	Date : du 1^{er} avril au 02 avril 2019
Motivations de la demande :	DATE LIMITE D'ENVOI : 07 mars 2019
Développement personnel <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ENSFEA Toulouse
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	Code de l'action (N°SAFO) : 530784/2
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	Date : du 09 avril au 10 avril 2019
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	DATE LIMITE D'ENVOI : 07 mars 2019
	<input type="checkbox"/> Lieu déterminé ultérieurement
	Code de l'action (N°SAFO) : 530784/3
	Date : du 06 mai au 07 mai 2019
	DATE LIMITE D'ENVOI : 22 mars 2019
	<input type="checkbox"/> LYON
	Code de l'action (N°SAFO) : 530784/4
	Date : du 09 mai au 10 mai 2019
	DATE LIMITE D'ENVOI : 22 mars 2019

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable <input type="checkbox"/>	Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP Visa des fédérations régionales et de la fédération nationale pour les établissements relevant de l'UNREP et de l'UNMFREO (envoi groupé)
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	<p>Elsa TARAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr Chargé de formation : Francis SABIN Assistante : Laetitia COUVERT (Clermont) Assistant : Patrice Weiss (Lyon)</p>	<p>DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Site Clermont Tél : 04 73 42 27 76 Tél : 04 73 42 15 06 Site Lyon Tél : 04 78 63 13 39</p>
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	<p>Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriquez@agriculture.gouv.fr Assistantes : Françoise PICOT (Besançon) Edith BLONDEL (Dijon)</p>	<p>DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon : Tél : 03 81 47 75 46 (36) Site Dijon : Tél : 03 80 39 30 82</p>
BRETAGNE	<p>Eric ROCABOY eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr Assistantes : Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY</p>	<p>DRAAF Bretagne (Rennes) Tél : 02 99 28 22 04 Tél : 02 99 28 22 85 Tél : 02 99 28 22 80</p>
CENTRE VAL DE LOIRE	<p>Jean-Michel FRANÇOIS jean-michel.francois@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Mathilde GUERTIN Assistante : Muriel MICHAUD</p>	<p>DRAAF Centre-Val-de-Loire (Orléans) Tél : 02 38 77 40 24 Tél : 02 38 77 40 27 Tél : 02 38 77 41 96</p>
CORSE	<p>Véronique BERTOCHÉ veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DRAAF Corse (Ajaccio) Tél : 04 95 51 86 74</p>
GUADELOUPE	<p>Nadia COLOT nadia.colot@agriculture.gouv.fr Assistante : Marie-Ena BERNOS</p>	<p>DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81 (09 17)</p>
GRAND-EST	<p>Isabelle CARBONNEAUX isabelle.carbonneaux@agriculture.gouv.fr formco.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr Assistantes : Mélanie GAUGE et Yolande SIRIANI Assistante : Brigitte LECORNEY</p>	<p>DRAAF Grand-Est (Châlons) Tél : 03 26 66 20 25 (20 21) Site Strasbourg Tél : 03 69 32 50 67 (56 66)</p>
GUYANE	<p>Suzie THOMPSON suzie.thompson@agriculture.gouv.fr formation.DAAF973@agriculture.gouv.fr Déleguée régionale GRAF : Josiane SARANT josiane.sarant@educagri.fr</p>	<p>DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77 LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26</p>
HAUTS-DE-FRANCE	<p>Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr formco.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr Assistante : Sonia LESAGE (Amiens) Assistante : Nadine DEUWEL (Lille)</p>	<p>DRAAF Hauts-de-France (Amiens) Tél : 03 22 33 55 49 Tél : 03 22 33 55 39 Tél : 03 62 28 40 76</p>
ILE-DE-FRANCE	<p>Nathalie GARRIGUES nathalie.garrigues@agriculture.gouv.fr</p>	<p>DRIAIF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78</p>

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMATION CONTINUE DU MAAF	
MARTINIQUE	Tania FATIER tania.fatier@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél : 05 96 71 20 97
MAYOTTE	Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr Assistante (par interim) : Josette MUSSARD	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél : 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Danièle LEVARD danièle.levard@agriculture.gouv.fr formation.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	DRAAF Normandie (Caen) Tél : 02 31 24 97 16 Tél : 02 31 24 99 08 Tél : 02 32 18 94 29
NOUVELLE AQUITAINE	Mickael TRILLAUD drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET Assistante : Betty PACHIN (Limoges) Assistants : Catherine CHARLIER et Martine ELLIOT (Poitiers)	DRAAF Nouvelle Aquitaine (Limoges) Tél : 05 55 12 92 22 Tél : 05 55 12 92 25 Tél : 05 55 12 92 73 Tél : 05 49 03 11 25 Tél : 05 49 03 11 23
OCCITANIE	Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe : Isabelle BABEAU Assistants : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	DRAAF Occitanie (Toulouse) Tél : 05 61 10 61 84 Tél : 05 61 10 61 18 Tél : 05 61 10 62 03 Tél : 05 61 10 62 66 Tél : 04 67 10 19 12
PAYS DE LA LOIRE	M. Pierre HERVOUET pierre.hervouet@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Assistante : Françoise CASSARD (Enseignement)	DRAAF Nantes Tél : 02 72 74 70 14 Tél : 02 72 74 70 15
PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	Mme Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr formco.draaf-paca@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Christine PASSALACQUA Assistants : Patricia PARAVISINI et Jean-Maxime SAYAH	DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) Site Avignon Tél : 04 90 81 11 27 Site Marseille Tél : 04 13 59 36 33
REUNION	M. Lionel LEVET lionel.levet@agriculture.gouv.fr formco.daaf974@agriculture.gouv.fr Assistante : Mariame ABDALLAH	DRAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél : 02 62 30 89 43 Tél : 02 62 30 89 47

Mise à jour le 15/01/2019

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site
FORMCO : <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/>

Délégations régionales

Accueil > Trouver une formation > Délégations Formation

Espace Admin. Centrale

Délégations Formation

Vous pouvez accéder à l'offre de formation organisée par les Délégations Régionales à la Formation Continue des D(R)AAF et par la Délégation d'administration centrale à la formation continue.

[Télécharger les coordonnées des équipes des délégations formation]